

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 2 MARS 2015

Le Conseil Municipal de la Commune de Petit-Palais et Cornemps dûment convoqué s'est réuni en séance **ordinaire** à la mairie le 2 mars 2015 à 18h30 sous la présidence du Maire, Mme Patricia RAICHINI.

Présents : RAICHINI Patricia, VEYSSIERE Fabienne, DUMON Alain, BARDESSOLLE Patrick, PASCAL Romain, REYGADE Aline, HUOT Jean-Paul, AUDOUIN Anne, COUTANT Alain, HUCHET Pierrette, BESSARD Jérémie, POUDRET Annie, BOUTIN Jean-François

Excusé : MARTIN Frédéric

Absent : /

Procuration : BROUDICHOUX Serge à RAICHINI Patricia

Secrétaire de séance : Annie POUDRET

LECTURE ET APPROBATION DU COMPTE RENDU DE LA SEANCE DU 19 JANVIER 2015

DELIBERATION SUBVENTION ECLAIRAGE PUBLIC (Remplacement des foyers vétustes).

Madame le Maire présente le devis du SDEEG concernant le renouvellement des foyers vétustes, 9 points lumineux sont à remplacer.

Après avoir délibéré le Conseil Municipal décide à l'unanimité :

- ↳ De faire remplacer 9 foyers pour un montant de 5 829 € TTC.
- ↳ Autorise Madame le Maire à demander une subvention
 - ◇ auprès du SDEEG 20 % soit 928 €
 - ◇ auprès du Syndicat d'électrification de Saint Philippe d'Aiguille 30 % soit 1 473 €
 - ◇ participation de la Commune 3 428 €

DELIBERATION ADHESION GROUPEMENT DE COMMANDE POUR L'ACHAT D'ENERGIES DE FOURNITURES ET DE SERVICES EN MATIERE D'EFFICACITE ET D'EXPLOITATION ENERGETIQUE.

Vu la directive européenne n° 2009/72/CE du 13 juillet 2009 concernant les règles communes pour le marché intérieur d'électricité.

Considérant que la mutualisation peut permettre d'effectuer plus efficacement les opérations de mise en concurrence et incidemment d'obtenir des meilleurs prix.

Considérant que pour satisfaire ces besoins sur des bases de prix compétitifs, il sera passé des marchés.

Considérant que le SDEEG sera le coordonnateur du groupement.

Sur proposition de Madame le Maire et après avoir entendu son exposé.

Le Conseil Municipal décide, après en avoir délibéré à l'unanimité des membres et représentants :

- ✦ L'adhésion de la commune de Petit-Palais-et-Cornemps au groupement de commande pour l'achat d'énergies, de fournitures et de services en matière d'efficacité et d'exploitation énergétique pour une durée illimitée.
- ✦ D'autoriser Madame le Maire à signer l'acte constitutif du groupement et à prendre toute mesure nécessaire à l'exécution de la présente délibération.
- ✦ D'autoriser Madame le Maire à faire acte de candidature aux marchés d'énergies proposés par le groupement suivant les besoins de la collectivité.
- ✦ De s'engager à exécuter avec les entreprises retenues, les marchés dont la commune est partie prenante.

DELIBERATION ATTRIBUTION DES INDEMNITES HORAIRES POUR TRAVAUX SUPPLEMENTAIRES

Sur rapport de Madame le Maire, après en avoir délibéré à l'unanimité le Conseil Municipal décide l'attribution d'indemnités horaires pour travaux supplémentaires en faveur des fonctionnaires pour les heures effectivement travaillées au delà de la durée légale du travail : Filière administrative

Le heures supplémentaires feront l'objet d'un contrôle mensuel et d'une autorisation préalable du Maire.

La présente délibération prend effet à compter du 3 mars 2015. Les dépenses seront imputées au budget sur les crédits correspondants.

INFORMATION SUR UN SERVICE DE RAMASSAGE DES ANIMAUX ERRANTS PAR LE SIVU DU LIBOURNAIS

Madame le Maire fait part au Conseil Municipal de la proposition du SIVU Chenil du Libournais et du coût pour un service de ramassage des animaux errants.

Il faut être agréé, posséder une cage, nourrir l'animal jusqu'à ce que le personnel du chenil le récupère.

Vu le coût important de ce service le Conseil Municipal n'est pas favorable à cette proposition.

Madame le Maire demande à rattacher une délibération à l'ordre du jour, le Conseil Municipale accepte.

DELIBERATION DEMANDE D'ADMISSION EN NON VALEUR DE TAXES D'URBANISME.

Vu l'état de demande d'admission en non valeur concernant un redevable pour un montant de 165 €.

Madame le Maire expose le dossier.

Le Conseil Municipal après discussion donne un avis favorable pour la demande d'admission en non valeur de la taxe d'urbanisme pour un montant de 165 €.

VOTE : 12 Voix POUR 2 ABSTENTIONS

INFORMATIONS DIVERSES

✍ Elections départementales les 22 mars et 29 mars 2015 de 8H00 à 18H00. Les permanences seront effectuées par les conseillers.

✍ Des travaux d'élagages et de débroussaillage nécessaires à l'entretien de la ligne électrique 400 KV vont être entrepris à dater du 23 février 2015 au 23 avril 2015 par l'entreprise SARL SOGEDE 33124 AILLAS.

✍ La Commune verse au SMICVAL une redevance spéciale de 4 237,62 €

✍ ERDF va installer de nouveaux compteurs Linky en 2017.

✍ L'association la Fête Palaisienne a été remplacée par l'association Jazz en Terroir. Un nouveau bureau a été constitué.

QUESTIONS DIVERSES

♦ Proposition de faire participer toutes les associations communales aux jeux inter-villages et différentes manifestations à venir. La Commission vie associative et festivités se charge de ce dossier.

♦ Monsieur HUOT Jean-Paul signale :

- Une voiture abandonnée sur la place publique.

↳ Madame le Maire a fait le nécessaire, l'épave va être enlevée.

♦ Madame Aline REYGADE demande :

- Où en sont les panneaux concernant l'adressage.

↳ Madame le Maire répond que des devis vont être présentés avant le vote du budget.

♦ Madame AUDOUIN Anne :

- Remercie l'agent technique d'avoir remis en état le panneau d'affichage au lieu-dit Les Huguets.

- Concernant la location de la Salle demande si le calendrier peut être affiché à la Mairie.

↳ Le calendrier n'est pas consultable il faut voir avec les secrétaires pour les dates disponibles.

♦ Monsieur Jérémie BESSARD demande :

- Pour quelles raisons, les cloches ne sonnent plus.

↳ Madame le Maire lui répond qu'elles sont en pannes, il faut remplacer le vieux tableau de commande par une horloge électronique, les travaux sont prévus depuis 2 mois.

- Nid de poule à Mognac

↳ Les agents techniques vont faire le tour de la commune afin de les combler.

- Problème de connexion avec les cartes bleues.

↳ Il faut se rapprocher de chaque opérateur.

♦ Monsieur BOUTIN Jean-François demande :

- Où en est la demande de subvention concernant le projet du Foyer culturel.

↳ Le dossier est à l'étude auprès du Conseil Général.

Séance levée à 20H30